

CIRCONSCRIPTION DE ROMORANTIN-LANTHENAY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Électrices, Électeurs,

J'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages.

Mon action, de 1946 à 1958, période durant laquelle je fus votre représentant à l'Assemblée Nationale, n'a pas été oubliée. Vous savez que, parlementaire ou membre du Gouvernement, je me suis toujours efforcé, parallèlement à mes préoccupations d'ordre national ou international, de servir les intérêts de notre belle région.

Victime, lors des dernières élections législatives, de la confusion créée par les événements de mai et juin 1958, j'ai néanmoins continué à suivre de très près vos problèmes.

L'expérience malheureuse, faite dans la circonscription de ROMORANTIN-LANTHENAY au cours des quatre dernières années, à la faveur du désistement de M. DAUDU lors des élections de novembre 1958, prouve combien il s'avère dangereux de faire confiance à l'U. N. R.

Il est vrai que se sachant, d'avance, désavoué par le suffrage universel, M. COMTE-OFFENBACH, député U. N. R. sortant, prend la fuite. Mais M. THYRAUD, candidat U. N. R., le remplace, et — ne vous y trompez pas — poursuivra, s'il est élu, la politique de son prédécesseur. Il sera, comme ce dernier, un " inconditionnel ". D'ailleurs, M. THYRAUD n'a-t-il pas été un des principaux soutiens de M. COMTE-OFFENBACH ?

Après s'être fait élire Conseiller Général sous l'étiquette " républicain indépendant et de progrès social ", le Maire de ROMORANTIN-LANTHENAY se présente, à la députation, en tant que candidat de l'U. N. R. Les électrices et les électeurs apprécieront...

Ainsi M. THYRAUD se fait le défenseur de la politique soutenue par M. COMTE-OFFENBACH.

Quelle est cette politique (politique U. N. R., COMTE-OFFENBACH, THYRAUD) ?

● **une politique des revenus injustes,** durement ressentie par les ouvriers et les ouvrières, les agriculteurs, les viticulteurs, les petits et moyens commerçants, les artisans, les anciens combattants et victimes de guerre, et tous les titulaires de revenus fixes qui, eux, ont été plus particulièrement frappés par la hausse des prix, sans voir leurs propres ressources augmenter. Le pouvoir d'achat au 1er Janvier 1962 avait diminué de 5 % par rapport au 1er Janvier 1959, malgré un rattrapage de 10 % en 1961.

Par conséquent, les travailleurs ont à peine récupéré, après des années de recul, un niveau de vie comparable à celui atteint en Juillet 1957, date à laquelle le Gouvernement à direction socialiste, dont je faisais partie, fut renversé.

Quant aux travailleurs du secteur public, ils attendent toujours que satisfaction soit donnée à leurs légitimes revendications.

● **une politique anti-agricole.** Les sacrifices imposés en 1959 à l'agriculture et à la viticulture se sont élevés à plus de 150 milliards d'anciens francs (suppression de certaines aides, augmentation des charges fiscales, accroissement des cotisations sociales, hausse des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture, etc.).

Une réglementation injuste a mis en difficulté la viticulture familiale de notre département. Le renforcement de la taxation a provoqué, par suite du jeu de l'offre et de la demande, une diminution du prix du vin à la production tout en augmentant les prix à la consommation.

Les récentes lois agricoles (notamment loi d'orientation et loi complémentaire) sont dangereuses, en tout cas insuffisantes, inefficaces ou inapplicables.

Les garanties de prix accordées aux agriculteurs par les décrets d'indexation de 1957 (signés par Kléber LOUSTAU, alors Secrétaire d'Etat à l'Agriculture) ont été supprimées. Aucun des grands problèmes agricoles n'a vraiment été résolu.

● **une politique fiscale inique.** La réforme fiscale intervenue fin 1959 comporte des injustices évidentes. Elle ne modifie pas le rapport entre les impôts directs et indirects. Ces derniers continuent à fournir les deux tiers des recettes budgétaires et frappent lourdement les pauvres et les familles. Les commerçants et les artisans restent astreints au rôle de collecteurs d'impôts et aux sujétions comptables.

Les gouvernements DEBRÉ et POMPIDOU se sont refusés à utiliser les excédents de ressources fiscales pour aider efficacement les vieillards, les infirmes et les déshérités. Le pouvoir d'achat des vieux travailleurs a baissé de 20 % depuis 1957, dans le temps même où l'indice moyen boursier augmentait de 60 %.

● **une politique contraire aux lois fondamentales de la République.** La loi DEBRÉ du 30 Décembre 1959, a porté un coup sévère à l'école publique ; elle est une atteinte grave à l'unité de la Nation. Le Pouvoir a constamment violé la Constitution de 1958. L'équilibre des pouvoirs est rompu. L'indépendance de la justice est mise en cause. L'objectivité de l'information, notamment de la R. T. F., n'existe plus.

● **une politique internationale dangereuse.** Les conceptions du Pouvoir en matière de politique internationale ont considérablement retardé la construction politique de l'Europe et affaibli l'alliance atlantique. L'avenir de la jeunesse est sacrifié à la mise au point ruineuse d'une force de frappe nationale qui sera de toute façon insuffisante pour une défense efficace de notre pays.

Tel est, brièvement exposé, le bilan de la politique de l'U. N. R. dont M. THYRAUD, remplaçant de M. COMTE-OFFENBACH, est le candidat.

Alors qu'après la guerre d'Algérie et les déchirements, les haines, les violences qui ont entouré son

dénouement, il faudrait tout faire pour rapprocher les Français, le pays demeure dangereusement divisé.

En vue d'assurer le retour à une véritable démocratie, de promouvoir la justice sociale et d'assurer la la paix, voici ce que nous vous proposons :

I. - DÉFENDRE LES INSTITUTIONS ET LES LIBERTÉS

Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et gouvernement de législature. Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice.

Objectivité de l'information par un statut démocratique de la R. T. F.

II. - AMÉLIORER LA CONDITION DES TRAVAILLEURS

Mise en œuvre d'un plan social assurant :

- l'amélioration de la situation des salariés, notamment par l'attribution aux salaires de la plus grande part possible de l'augmentation de la production et l'appui donné aux accords paritaires dans le cadre des conventions collectives ;
- l'harmonisation de la situation des travailleurs du secteur public, avec celle de leurs camarades du secteur privé ;
- un effort spécial en faveur des vieux travailleurs qui ont été frustrés d'une partie importante des allocations par la suppression du Fonds National de Solidarité, institué pour eux par le Gouvernement Guy MOLLET en 1956.

III. - ASSURER L'AVENIR DES JEUNES

Afin d'ouvrir à la jeunesse de nouveaux horizons, nous préconisons :

- une réforme démocratique de l'Enseignement, afin qu'aucun talent ne reste désormais sans emploi ;
- une politique de loisirs, qui récuse toute force d'embrigadement de la jeunesse, mais tende à ouvrir à chacun les libres conditions d'un plein épanouissement ;
- un aménagement du Territoire à l'usage des jeunes ruraux ;
- la création de foyers pour les jeunes travailleurs ;
- le dégagement des crédits nécessaires pour permettre à l'enseignement public d'assurer, dès 1970, la scolarisation de onze millions d'élèves et d'écoliers de tous ordres.

IV. - ORGANISER L'ÉCONOMIE

Les grandes tâches que doit assumer le pays sur le plan économique sont multiples, lourdes et pressantes.

Il faut tout à la fois :

- assurer le plein emploi d'une main-d'œuvre dont les effectifs vont croître très sensiblement dans un délai maintenant très court ;
- mettre en œuvre une grande politique du logement ;
- réaliser une réforme fiscale équitable ;
- assurer le développement de l'enseignement technique ;
- permettre à la France de jouer son rôle dans le marché commun et de s'affirmer durablement dans la difficile compétition internationale ;
- participer en bonne place à l'aide aux pays en voie de développement et singulièrement du continent africain ;
- reclasser les rapatriés d'Algérie.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux et généreux, en même temps que nécessaires, il est indispensable d'adapter notre économie dans le cadre d'une planification démocratique donnant à chacun ses responsabilités et ses droits, alors que le système actuel laisse le champ libre aux intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

V. - DÉFENDRE LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Nous entendons apporter des solutions aux trois problèmes essentiels qui se posent pour le commerce et pour l'artisanat : la défense de l'outil de travail (le bail), la fiscalité, le régime social. Pour l'artisanat, il faut, en outre, élaborer un statut.

VI. - DÉFENDRE L'AGRICULTURE ET LA VITICULTURE

Mon action passée atteste de mon souci de défendre les agriculteurs et les viticulteurs.

L'agriculture et la viticulture doivent disposer de garanties de prix et d'écoulement de leurs productions.

L'exploitation familiale agricole et viticole doit être sauvegardée.

VII. - CONSTRUIRE LA PAIX

Pour assurer la Paix, il est indispensable d'établir la sécurité collective et le désarmement contrôlé.

Nous réclamons une véritable relance de la construction européenne, actuellement freinée par les réticences françaises.

Enfin, sur le plan local, j'entends reprendre l'œuvre que j'avais entreprise pour la mise en valeur de notre circonscription et que M. COMTE-OFFENBACH n'a pas été capable de poursuivre.

Électrices, Électeurs,

Je vous demande de me faire confiance afin de me permettre de servir vos légitimes intérêts et l'intérêt supérieur du pays.

Vive la circonscription de ROMORANTIN-LANTHENAY !

Vive la République !

Vive la France !

Remplaçant éventuel :

Louis BOICHOT

Maire de Salbris, Conseiller Général

Kléber LOUSTAU,

Ancien Député de Loir-et-Cher

Ancien Ministre

Candidat d'Entente Républicaine et Socialiste

Imp. R. MARCHAND, ST-AIGNAN - 11-1962